

CILSS

Comité permanent Inter-Etats  
de Lutte contre la Sécheresse  
dans le Sahel

4-09597  
CODE  
CLUB DU SAHEL

**LES ESPACES CEREALISERS REGIONAUX  
EN AFRIQUE DE L'OUEST**  
Séminaire de Lomé (Togo) - 6/11 novembre 1989

Organisation pour la Mise en Valeur  
du Fleuve Senegal (OMVS)  
Haut Commissariat  
Centre Régional de Documentation  
Saint-Louis

Les négociations du GATT  
et l'environnement international  
de l'agriculture ouest-africaine

Roger BLEIN  
Benoît DAVIRON

SOLAGRAL

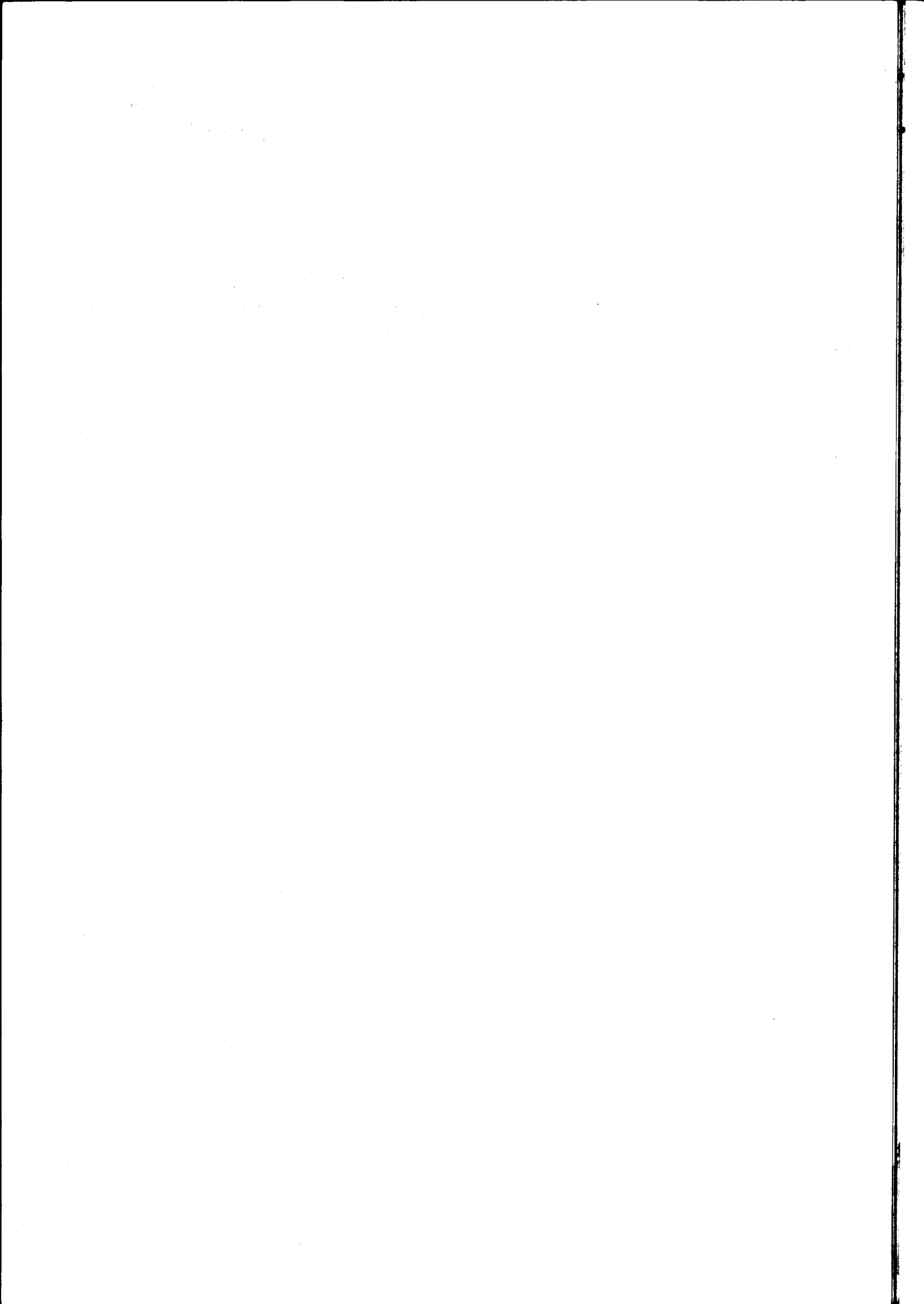
Laurence TUBIANA

Groupe d'économie internationale  
INRA-GEI

SL89/15  
Or. Fr.

OCTOBRE 1989





09597

*Organisation pour la Mise en Valeur  
du Fleuve Senegal (OMVS)  
Haut Commissariat  
Centre Régional de Documentation  
Saint-Louis*

**Les négociations du GATT  
et l'environnement international  
de l'agriculture ouest-africaine**

**Roger Blein  
Benoît Daviron  
Laurence Tubiana**

**Les idées exprimées et les faits exposés dans ce document le sont sous la responsabilité personnelle des auteurs et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.**

1830

## **LES NEGOCIATIONS DU GATT ET L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Cette note vise à restituer le débat des négociations du Gatt sur la libéralisation des échanges agricoles par rapport à la situation des pays en développement. Elle se borne à discuter les effets sur l'offre de la libéralisation des échanges principalement dans les pays de l'OCDE. Les effets sur l'offre des pays en développement doivent être approfondis : l'analyse se heurte aux difficultés d'évaluation de la protection dans les pays en développement.

Les négociations sur la libéralisation des politiques agricoles menées dans le cadre du GATT répondent à un double objectif. Elles visent tout d'abord à rétablir un minimum de stabilité et de confiance dans le fonctionnement des marchés internationaux. D'autre part elles cherchent à conduire une réduction concertée des dépenses de soutien à l'agriculture dans les pays de l'OCDE.

Au cours de l'année 1987, les différents pays ou groupe de pays ont mis sur la table des négociations leurs propositions respectives en terme de contenu et de calendrier. Celles-ci ont été débattues, puis modifiées pour déboucher sur un difficile compromis à mi-parcours des négociations en avril 1989 à Genève.

A partir d'une analyse des positions gouvernementales, des principaux lobbies agricoles d'une part et de l'accord de Genève d'autre part, la première partie de ce texte tente d'évaluer les rapports de force et les zones de convergence pour aboutir à une estimation de l'ampleur de libéralisation que l'on peut attendre suivant les secteurs.

La deuxième partie de ce texte s'appuie sur les résultats de modèles de libéralisation pour discuter les conséquences à venir de cette négociation sur les marchés internationaux de produits agricoles. Enfin la troisième partie s'attache à en montrer l'impact sur l'Afrique de l'Ouest.

### **I - LES POSITIONS EN PRESENCE**

#### **LA POSITION DES ETATS**

##### **Les Etats-Unis**

Le plan américain vise à éliminer totalement, sur une période de dix ans, toute subvention affectant directement ou indirectement le commerce agricole mondial, ainsi que toute barrière aux échanges.

La réalisation de cet objectif passe au regard de l'administration américaine par :

- le gel puis l'élimination progressive sur une période de dix ans des denrées exportées avec le soutien d'une subvention ;
- la disparition de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires aux importations;
- l'harmonisation des réglementations internationales en matière de santé et d'hygiène animales.

Washington précise que le soutien au revenu agricole serait maintenu aux Etats-Unis.

## **La Communauté Européenne**

Les propositions de la CEE présentées en octobre 1987 s'articulent autour de deux directions :

- la recherche d'accords internationaux sur des prix minimum et le partage des marchés dans certains secteurs ;
- la réduction progressive du soutien des marchés et la renégociation des protections.

Ces propositions sont doublées de mesures d'urgence destinées à stopper la dégradation des marchés les plus perturbés, à savoir : les céréales, le sucre et les produits laitiers. S'appuyant sur les réformes de la Politique Agricole Commune (réduction des soutiens) engagées dans les secteurs excédentaires, la CEE demande ainsi aux autres parties contractantes de mettre en oeuvre des mesures d'assainissement des marchés : gel des subventions aux exportations céréalières assorti d'une transparence des transactions et de la définition de prix de référence minimum ; réduction concertée des exportations sucrières et maintien des volumes d'importations des principaux pays importateurs.

A plus long terme, la CEE, souhaite que toute réduction du soutien s'accompagne pour chaque pays d'un rééquilibrage de la protection entre les secteurs. Ce sont évidemment les difficultés engendrées par la non-taxation des matières grasses, végétales et des produits de substitution des céréales (manioc et corn gluten feed) qui sont ici visées par le Communauté.

## **Le Groupe de Cairns**

Contrairement aux deux blocs précédents, le groupe de Cairns ne représente pas une entité politique ou économique mais s'est constitué sur la base d'une convergence d'intérêt et de propositions au sein du GATT. Il réunit 14 pays dits "exportateurs loyaux" dont certains pays en développement : Australie, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Iles Fidji, Indonésie, Malaisie, Hongrie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande et Uruguay.

Le projet du groupe se décompose en trois étapes :

- le gel immédiat des subventions à l'exportation et des barrières douanières et sanitaires injustifiées ;
- l'élimination en 10 ans de toutes les subventions existantes ;
- un accord international à long terme permettant aux producteurs les plus efficaces de disposer d'un libre accès aux marchés mondiaux.

## **Le Japon**

Le Japon privilégie dans la négociation la question des subventions aux exportations qu'il souhaite voir démanteler immédiatement. Il demande également la réduction progressive des restrictions des importations dans le cadre de nouvelles relations multilatérales du commerce agricole mais s'attache à préserver son système agricole protectionniste. Le Japon offre le particularité de mettre en avant la sécurité alimentaire comme objectif prioritaire d'une politique agricole. De ce point de vue il peut représenter une référence et un point d'appui pour les pays en développement souhaitant défendre leurs agricultures.

## **Les pays-nordiques**

Les propositions formulées par la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède visent à réduire à court et long terme les formes de soutien à l'agriculture et les entraves à l'accès aux marchés. Concrètement les mesures proposées concernent la baisse des prix garantis, l'imposition de restrictions quantitatives à la production, la baisse des droits tarifaires ou non.

## **Les "77"**

Le groupe des pays en développement préconisent dans la négociation le libre accès des marchés des pays industrialisés aux produits tropicaux qui représentent 40 % des exportations des PED mais seulement 5 % des échanges mondiaux. Ils privilégient la notion de traitement spécifique et différencié pour leur pays qui permettrait de négocier des protections sélectives, en particulier dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Ils souhaitent voir se multiplier les accords internationaux sur les produits de base et parvenir à l'ébauche "d'un système commercial universel non discriminatoire, global, stable et prévisible". Ils indiquent que leur attitude dans la négociation dépendra des réponses apportées aux problèmes des ressources pour le développement, des matières premières et de la dette.

Les pays en développement sont très divisés puisque des pays comme le Brésil ou l'Indonésie participent au groupe de Cairns tandis que l'Égypte et le Mexique, défendant des positions de pays structurellement déficitaires, insistent sur la nécessité de prévenir les hausses éventuelles des prix de leurs importations.

## **Les positions défendues par les lobbies agricoles**

Les lobbies agricoles s'avèrent assez désarmés dans le débat sur la libéralisation. Ils défendent souvent des positions protectionnistes concernant la gestion de leur secteur dans leur propre pays et des positions libérales vis à vis du fonctionnement du marché mondial.

La plus importante organisation américaine de producteurs, le Farm Bureau, est favorable au libre-échange, à la poursuite de la politique agressive des États-Unis sur les marchés mondiaux et est divisée sur l'octroi d'aides au développement agricole dans les pays en développement.

Les positions des principaux lobbies organisés par filière de production fait ressortir d'importantes divergences. La puissante American Soybean Association (ASA) s'oppose au financement par les États-Unis et les banques multilatérales des projets agricoles destinés à promouvoir des productions concurrentes dans les PED (huile de palme, soja ou coton). Elle défend des thèses libre-échangistes et s'oppose à toute forme de subvention. La libéralisation permettrait à ses yeux de profiter, y compris dans le Sud des États-Unis où les coûts de production sont plus élevés, d'une demande croissante et d'une réduction de la production dans les autres pays.

Dans le secteur sucrier très protégé, les lobbies sont extrêmement divisés. Les utilisateurs industriels de sucre, les consommateurs et le Farm Bureau s'opposent à l'actuel programme sucrier. Il aurait pour conséquence de faire chuter les cours mondiaux du fait de la forte contraction de la demande américaine, de réduire les recettes des pays exportateurs et de renchérir le coût du sucre pour les consommateurs américains. Cette analyse rejoint celle de l'Administration. À l'inverse, l'industrie édulcorante et les associations spécialisées de producteurs défendent dans le sillage du Congrès la politique

sucrière américaine (prix élevés, quotas à l'importation) sous l'argument que la comparaison des prix internes avec les cours mondiaux, jugés artificiels manque de pertinence.

L'association des producteurs de blé s'oppose quant à elle à une négociation portant sur les soutiens internes (deficiency payment). Elle demande la suppression du double prix communautaire (prix intérieurs, prix d'exportation) et souhaite que le programme de développement des exportations soit utilisé de manière plus agressive au cours des négociations.

Contestant les soutiens publics liés aux produits avec l'argument qu'ils ne bénéficient qu'à un petit nombre de producteurs, les défenseurs du "family farm Act" se prononcent pour une politique de contrôle de l'offre, de prix élevés et de protection importante aux frontières.

Au Japon, le Zenchu (Union Centrale des Coopératives Agricoles qui réunit 8 millions de producteurs) a réussi une importante mobilisation de l'opinion publique en faveur du maintien des restrictions sur les importations de 12 produits - dont le riz - payés à un prix très élevé par les consommateurs.

Dans la CEE, le COPA (Comité des Organisations Professionnelles Agricoles) et le COGECA (Comité Général des Coopératives Agricoles), organisations majoritaires, hésitent à prendre part au débat sur la baisse des soutiens. Ils mettent en avant les efforts déjà consentis de manière unilatérale par les agriculteurs européens confrontés aux restrictions budgétaires imposées à la PAC. Ils estiment que la politique des prix et des marchés ne peut être remplacée par un système généralisé d'aides au revenu. Aussi, ils rejettent le démantèlement du mécanisme communautaire, prélèvements, restitutions, qu'ils jugent conformes aux règles du GATT. Ils insistent par ailleurs sur l'importance de la stabilité monétaire pour réduire le coût et les distorsions des soutiens.

Les producteurs ne sont pas organisés au niveau communautaire par filières de production. Toutefois dans le secteur céréalière, l'Assemblée Générale des Producteurs de Blé, puissant lobby français, milite pour la sauvegarde des mécanismes communautaires sans toutefois exclure une certaine baisse des prix à la production. Elle souhaite poursuivre la compétition internationale, et sollicite pour cela le maintien des crédits publics, tout oeuvrant pour une diversification des débouchés céréalières en particulier au niveau des utilisations industrielles.

De son côté, la Coordination Paysanne Européenne, minoritaire au sein du monde agricole insiste sur le droit à la sécurité alimentaire pour chaque pays le droit de mettre en oeuvre des politiques assurant le développement de la production. Elle rejette les politiques d'exportation à prix de "dumping" et propose une maîtrise de l'offre par un système de garantie de prix limités et différenciés en fonction de la taille économique des exploitations, conjuguée à une négociation internationale sur les prix minimums et les parts de marché. Sur l'ensemble de ces points, elle conduit des actions de lobbying concertées avec Zenchu, la North American Farm Alliance et le National Farmers Union (Canada).

La Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA) souligne l'importance d'une coordination des politiques agricoles pour adapter l'offre sur les marchés internationaux des produits céréalières via une réduction de la production ou le développement des débouchés. Dans la négociation sur les soutiens, elle préconise le retrait des politiques qui concourent à créer des excédents. Elle appelle à une coordination des politiques monétaires et une harmonisation des règlements sanitaires. Enfin, elle demande que soit accordé



aux exportations des pays en développement un accès raisonnable aux marchés des pays de l'OCDE.

### **L'actuel compromis**

A mi-parcours des négociations, les parties contractantes ont élaboré un accord qui traduit l'évolution des positions respectives, l'influence des lobbies et surtout la portée des divergences. Aucun accord sur le contenu précis de la libéralisation n'est intervenu et le compromis ne porte que sur les objectifs et les modalités de poursuite de la négociation.

Ainsi, "il est reconnu que les politiques agricoles devraient être plus sensibles aux signaux du marché international pour pouvoir répondre à l'objectif de libéralisation du commerce international" ... "le soutien et la protection devraient être progressivement réduits et accordés de façon à moins fausser les échanges". Les Ministres ont admis que "les besoins et la situation particulière des pays en voie de développement devraient être pleinement pris en compte à tous les stades de la négociation conformément au principe du traitement spécial et différencié en faveur de ces pays". Les facteurs autres que la politique commerciale - tel que la sécurité alimentaire - sont reconnus comme pouvant être pris en compte dans la conduite des politiques agricoles.

Ces objectifs à long terme sont associés à des mesures à court terme. En particulier, les participants s'engagent à ne pas accroître les niveaux de soutien et de protection et à ne pas intensifier les obstacles tarifaires et non tarifaires aux importations.

L'ensemble de ces démarches sera assis sur la définition d'une mesure globale de soutien (MGS) permettant de préciser le calcul de l'ESP (Equivalent Subvention à la Production) retenu par l'OCDE, et intégrant l'ensemble des mesures tarifaires et non tarifaires et de quantifier les différents éléments des politiques agricoles ayant une incidence sur les échanges.

Reste la question des outils de gestion du secteur agricole qui n'introduirait pas de distorsion sur les marchés. "Tout le monde" est d'accord désormais pour discuter en terme de découplage, c'est à dire de mécanismes de soutien du revenu agricole déliés du niveau de production et non incitateur à la production. Toutefois ce concept recouvre des mesures différentes en fonction des législations nationales. Des débats sont en cours pour distinguer les mesures d'aide incitatrices de celles qui ne le sont pas.

### **L'importance et l'échéance d'une libéralisation**

Tant la position des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux que le contenu du compromis de Genève permettent de s'interroger sur le résultat final des négociations et par conséquent la portée de la libéralisation des marchés.

Pour l'heure, les convergences se limitent à une élimination des politiques protectionnistes et à la nécessité de réduire les soutiens à l'agriculture et les obstacles aux importations. Au delà de ce principe général, les divergences apparaissent sur plusieurs points entre les Etats et au sein même des lobbies agricoles :

- quelles sont les mesures de politiques agricoles qui doivent faire l'objet d'une négociation : seulement les aides à l'exportation ou l'ensemble des aides à la production ?

- intègre-t-on, et de quelle manière, les mesures qui affectent l'offre sans concerner directement les prix : contingentement, gel des terres, aides à la modernisation, ... ?

- s'achemine-t-on vers une libéralisation totale ou seulement une baisse progressive des soutiens sans échéance précise ?

- les Etats vont-ils respecter leur engagement de gel des soutiens au niveau actuel ou poursuivre la guerre des subventions aux exportations sous la pression de leur lobbies agricoles et industriels ?

- quel contenu précis va être donné à la notion de "traitement spécial et différencié" en faveur des pays en développement ?

De nombreux indices nous permettent de penser que la libéralisation du commerce sera incomplète et très étalée dans le temps. La contradiction des positions dans la négociation, l'opposition quasi générale des lobbies agricoles aux aides directes déconnectées de la production, les risques de restructuration rapide du secteur productif liées à la baisse des prix internes et par conséquent de réduction drastique du nombre de producteurs et enfin l'enjeu géopolitique que représentent certains échanges sont autant de facteurs qui contraindront les parties contractantes du GATT à l'élaboration d'un compromis entre les positions les plus extrêmes.

Cela exclut l'hypothèse d'une suppression intégrale des soutiens et des protections dans tous les secteurs. On peut penser que le secteur céréalier va connaître une certaine libéralisation, hormis pour le riz, pour lequel elle sera limitée par les pressions protectionnistes japonaises. C'est sans doute dans les filières oléagineuses que la libéralisation sera la plus conséquente compte-tenu du niveau actuel de protection et de l'influence de l'ASA.

Dans les secteurs sucrier, laitier et viandes, nous formulons l'hypothèse d'une libéralisation très limitée. Le secteur de la viande bovine, peu touché par le progrès technique ne représente pas un secteur aussi sensible que l'activité laitière. Cependant l'élevage bovin est un élément important de la gestion du secteur céréalier comme débouché tampon et représente une partie non négligeable du revenu des producteurs de lait (35% du revenu dans la CEE).

## **II - PRINCIPALES HYPOTHESES DES MODELES DE LIBERALISATION DES ECHANGES: DISCUSSION**

Dans le cadre des travaux menés sur l'Uruguay Round, une grande place est consacrée à l'effet de la libéralisation des échanges agricoles sur les pays en développement. Un assez grand nombre d'économistes ont cherché à modéliser les conséquences possibles de cette libéralisation.

Les résultats de ces études qui se fondent le plus souvent sur des modèles d'équilibre partiel, plus rarement sur des modèles d'équilibre général, divergent pour plusieurs raisons. La définition des produits n'est pas souvent homogène, la désagrégation étant plus ou moins fine. Mais surtout, les années de référence ne sont pas les mêmes. Comme les prix internationaux et les niveaux de protection ont fortement varié avec les années, les résultats des bénéfices ou des pertes encourues par les pays en développement, et sur les prix, sont différents.

Cependant les principales études (Tyers et Anderson, 1986 et 1987, Zietz et Valdes 1980 et 1986, Parikh et Tims 1986, Tangerman et Krostitz, 1982)

concluent à la hausse des prix internationaux pour la majorité des produits agricoles : blé, riz, céréales secondaires, viande bovine, produits laitiers et produits tropicaux.

Seule l'étude de l'OCDE conclut à une baisse des prix des céréales liée à la diminution de l'alimentation animale et à la chute de la production laitière.

Ces résultats peuvent s'observer dans les résultats comparatifs (voir tableaux en annexe).

Le dernier modèle présenté par Valdes et Zietz (1989) modifie quelque peu ce consensus. En effet, l'étude plus complète des taux de protection du secteur agricole dans les pays en développement conduite par A.Krueger, Schiff et Valdes (1988) constate que les taux de protection du secteur sont largement négatifs, notamment à cause des taxations à l'exportation et de la surévaluation monétaire. Si les pays en développement renonçaient à leurs politiques discriminatoires contre le secteur agricole, l'effet sur les marchés seraient inversés par rapport aux précédents scénarios. On assisterait à une baisse des prix et une croissance de l'autosuffisance. Le tableau n° 3 en annexe récapitule ces résultats.

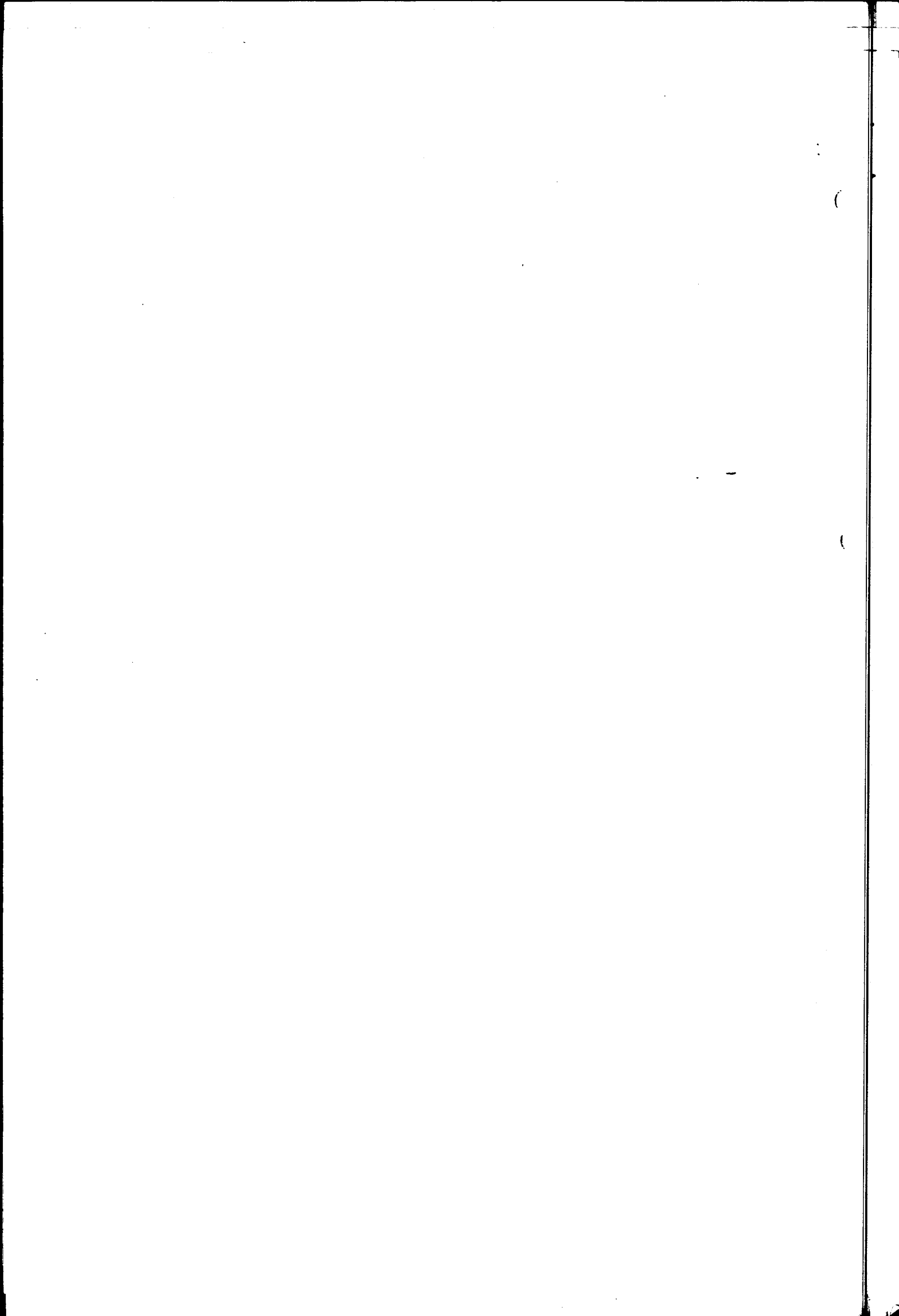
Le nouveau modèle de Valdes et Zietz mérite une discussion approfondie et une étude spécifique de la méthode d'évaluation de la protection de l'agriculture des pays en développement. Sans avoir le temps de développer ce point il faut remarquer que cette évaluation est difficile et qu'il nous semble que la protection "positive" de pays importants comme le Brésil ou l'Indonésie peut être sous évaluée. Le soutien de l'agriculture est très largement passé dans ces deux cas hors des mécanismes de prix. L'effet positif sur la production des PVD de la libéralisation nous semble de ce fait surévalué. Le phénomène de baisse des prix internationaux auquel conclut le modèle nous paraît devoir être imputé surtout à l'évolution de l'offre dans les pays développés comme nous le discutons plus loin.

La deuxième conclusion de ces modèles qui raisonnent en statique comparative concerne la stabilité des prix internationaux. Si l'élasticité de transmission des variations des prix internationaux aux prix intérieurs, aujourd'hui faible dans des ensembles comme la CEE ou dans de nombreux pays en développement, se rapproche ou égale 1, l'amplitude des fluctuations, très forte sur un marché résiduel, sera mieux absorbée sur des marchés beaucoup plus vastes.

Cette double évolution, hausse des prix et stabilisation des cours est évidemment importante pour les pays d'Afrique de l'Ouest, tant du point de vue des coûts d'importation que des recettes d'exportation. Pourtant ces conclusions semblent devoir être nuancées.

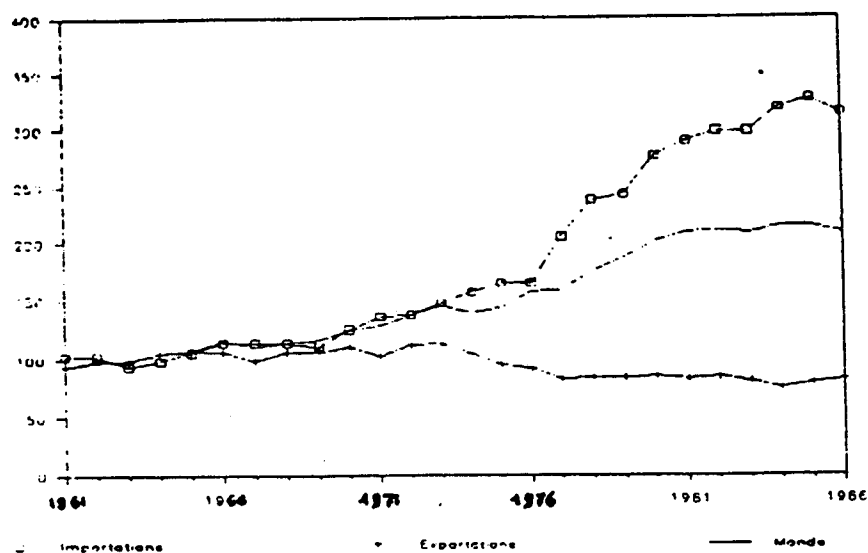
Tout d'abord l'hypothèse d'une diminution homogène de la protection est comme nous l'avons vu dans la partie précédente peu probable, étant donné l'organisation des groupes de pression du secteur agricole.

Toutes ces études supposent ensuite des élasticités-prix de la production positives et font donc l'hypothèse de baisse de la production dans les pays de l'OCDE consécutives à la baisse des prix intérieurs. Or, cette hypothèse ne se constate pas nécessairement à court terme. Au contraire, comme nous l'avons connu dans le cas de la production de lait et de céréales en Europe, une baisse progressive des prix conduit plutôt à l'augmentation de la production. Ainsi seule une chute brutale et importante des prix semble capable de produire un effet de découragement.



Annexe :

GRAPHE N°1 : COMMERCE DE PRODUIT AGRICOLE EN VOLUME DE L'AFRIQUE  
(1961-1965 = 100)



GRAPHE N° 2 : PRIX DES CEREALES SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX (En prix constant, 1961-1965 = 100)

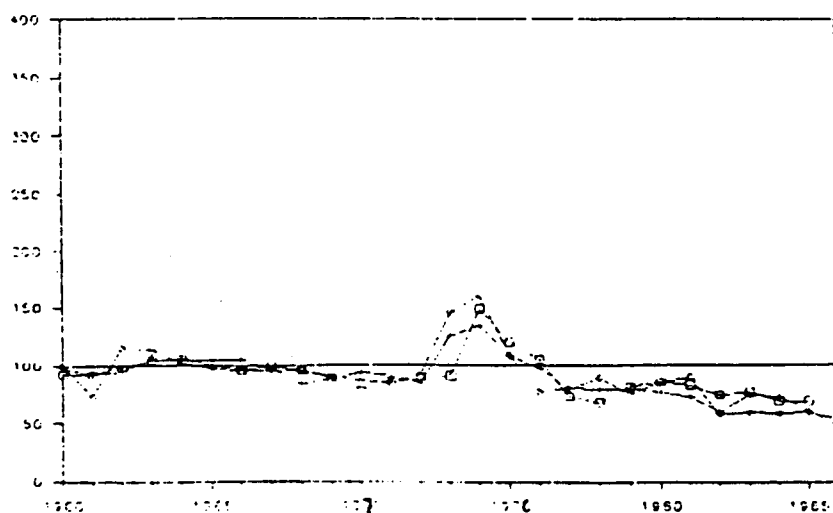


TABLEAU N° 1 - Caractérisation des secteurs de production et approche des positions en présence dans les négociations du GATT - CEE - USA

	Blé		Cereales secondaires		Oléoprotéagineux	
	CEE	USA	CEE	USA	CEE	USA
Caractérisation du secteur						
Part dans la P.A.F 1985	7 %	5,6 %	5,2 %	13,5 %	1,6 %	8,8 %
Part dans les dépenses agricoles 1986	10	25	6	47	12	6
Taux d'auto-suffisance 1986-87	126	201	107,4	150	35	150
Part dans les export. ou import.		19		24	6,4	20,4
Influence du secteur aval	+	++	+	++	+	++
Influence du lobby producteur	++	++	+	++	=	++
Sensibilité domestique	++	++	+	++	+	++
Sensibilité géopolitique	++	++	+	++	++	++
ESP 1985	36,3	44,3	26,4	30,0	58,5	soja61,0
Positions en présence						
Pouvoirs publics CCE	A+L	L	A+L	L	P+A	L
Lobby producteur	P+C	L+C	P+C	L+C	P	L
Consommateur	L	L	L	L	L	L
I.A.A.	L+C	L+C	M	L+C	L	L+C

(Suite du tableau n° 4)

	Sucre		Lait		Viande bovine	
	CEE	USA	CEE	USA	CEE	USA
Caractérisation du secteur						
Part dans la P.A.F 1985	12%	7%	19,2 %	12,7 %	14,1 %	20,2 %
Part dans les dépenses agricoles 1986	12	6	27,5	4,0	12,1	0
Taux d'auto-suffisance 1986-87	127	74	110	-	106	91,7
Part dans les export. ou import. agricoles	9,8	1	10,7	-	-	-
Influence du secteur aval	+	++	+	+	=	+
Influence du lobby producteur	++	++	+	+	=	+
Sensibilité domestique	=		++	++	=	=
Sensibilité géopolitique	++	++	=	=	=	=
ESP 1985	74,7	76,0	55,8	66,3	53,0	9,4
Positions en présence						
Pouvoirs publics CEE	P+C	L	P+A	P	P	P
Lobby producteur	P+C	P	P+C	P	P	P
Consommateur	L	L	L	L	L	L
I.A.A.	P	L	L	-	-	-

Légende :

= pas d'influence  
 + influent  
 ++ très influent

P : Position en faveur de la protection  
 L : position en faveur de la libéralisation  
 P+A : Position en faveur de la protection et d'un accord sur les parts de marché  
 P+C : Position en faveur de la protection et de la compétition sur le marché mondial  
 L+C : Position en faveur de la libéralisation et de la compétition sur le marché mondial.

Evolution des Equivalents Subvention à la Production en %  
au sein de différents pays de l'OCDE

	Australie		Etats-Unis		Canada		CEE à 10		Japon		Moyenne OCDE	
	1980	1985	1980	1985	1980	1985	1980	1985	1980	1985	1980	1985
Blé	7,3	12,5	14,3	44,3	14,8	41,1	27,9	36,5	95,7	97,7	21,3	40,5
Céréales second.	5,8	7,5	9,3	30,0	15,4	42,1	23,6	26,4	95,9	98,1	-15,1	30,1
Soja	-	-	6,8	61,0	-	-	43,1	58,5	81,6	84,0	7,8	13,0
Sucre	1,4	20,7	15,4	76,0	14,5	36,8	33,9	74,7	46,4	71,8	27,7	70,8
Lait	33,4	51,8	55,2	66,3	73,7	96,7	66,7	55,8	78,8	81,8	63,3	63,0
Oeufs	27,1	20,1	5,3	7,2	25,6	4,7	19,6	17,8	19,9	19,0	16,0	14,2
Viande bovine	7,8	11,1	8,9	9,4	10,8	15,6	41,9	53,0	53,4	55,4	24,6	30,4
Viande porcine	5,4	4,4	5,4	6,4	3,0	5,0	6,8	6,2	22,3	40,1	8,6	10,6
Volaille	5,8	3,7	5,1	9,9	28,5	17,4	23,5	26,9	18,6	15,9	15,5	16,2
Moyennes produits végétaux	5,5	12,9	9,6	31,1	15,0	39,7	27,1	37,6	70,9	85,7	24,8	44,2
produits animaux	11,3	15,3	20,5	25,9	30,8	38,7	40,6	40,9	40,0	46,2	32,0	34,8
Moyenne tous produits	9,2	14,5	15,7	28,2	23,6	39,2	37,1	40,0	57,3	68,9	29,3	38,4

Source : OCDE (- : non calculé). Chiffres 1980 : il s'agit de la moyenne des ESP calculés pour 1979, 1980 et 1981 ; chiffres 1985 : il s'agit de la moyenne des ESP calculés pour 1984, 1985 et 1986.

On notera que la progression des ESP concerne surtout les produits végétaux. La tendance à la hausse s'est enfin inversée pour le blé : la moyenne des ESP pour l'ensemble de l'OCDE est retombée en 1988 à 40 % après deux pics à 61 % et 63 %, respectivement en 1986 et 1987. Pour l'ensemble des produits, la moyenne OCDE en 1988 était cependant de 45 %.



## BIBLIOGRAPHIE

### ALTERNATIVES ECONOMIQUES

"Qui peut nourrir la terre"  
Supplément n°8 - octobre 1989

BERG E.

"La compétitivité de l'Agriculture Sahélienne in Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest"  
OCDE - Club du Sahel -  
Avril 1989

DAVIRON B.-TUBIANA L.

"Sécurité Alimentaire et Commerce alimentaire dans les pays en développement"  
Document de travail -CNUCED- Novembre 1988

DAVIRON B.

"Formation de l'offre et de la demande et régulation des échanges : le cas du marché du café"  
MEBRU-CIRAD 1989

FOCUS

Bulletin d'information - GATT  
n°41 - Octobre 1986

GRAPH AGRI EUROPE

SCEES Ministère de l'agriculture et de la Forêt 1989

GRAPH AGRI 89

SCEES Ministère de l'agriculture et de la Forêt 1989

HATHAWAY Dale E.

"Agriculture and the GATT : rewriting the rules"  
Policy Analyses in International Economics - Septembre 1987  
Institute For International Economics

HERTEL Thomas W.

"Quantifying the effects of Agricultural Trade Liberalization ont the LDCS : A survey of the Models"  
Purdue University - Octobre 1989

NEWMAN M., FULTON T., GLASER L.A

Comparaison of Agriculture in the United States and the European Community  
USDA - juin 1987

OCDE

"Politiques nationales et échanges agricoles - Etude sur la Communauté Européenne"  
1987

RAUSSER Gordon C. et SPROUL Robert G.  
"World commodity prices : the role of external debt and  
industrial country policies"  
A.I.D. and University of California - Octobre 1989

SADOULET E. et DEJANVRY A.  
"Growth and welfare effects of a GATT agreement in agriculture  
on the developping countries : a general équilibre analysis"  
Département of Agricultural and Resource Economics  
Universtity of California and Berkeley - Octobre 1989

SCHNITTEKER John A. and VANSTOLK A.P.  
"GATT Négociation and Agricultural Policy Reform"  
Choices - Second quarter 1989

TUBIANA L.  
"La France et l'organisation des marchés mondiaux : du Kennedy à  
l'Uruguay Round"  
INRA-ESR Montpellier  
Décembre 1987

U.S.D.A.  
Agricultural Policy Reform in the Uruguay Round - Proceedings of  
a Workshop on Economic Issues and Research Needs  
Septembre 1988

ZIETZ J. and VALDES A.  
International Interactions in Food and Agricultural  
Policies: effect of Alternative Policies